SOCFIN, PALME D'OR

Par Quentin Noirfalisse et Cédric Vallet

Manifestation au Cameroun. Association ReAct

PARTIE 1

LE ROI DU CAOUTCHOUC

Il règne sur 192 000 hectares de plantations et un groupe plus que centenaire, Socfin. Parti vivre en Suisse, loin de la « pression fiscale », l'homme d'affaires belge Hubert Fabri a été condamné en 2018 pour corruption (il a fait appel). Enquête sur un magnat de l'huile de palme et du caoutchouc. Du temps des colonies à l'ère de l'agrobusiness.

« *Madame la juge, Socfin, c'est avant tout une formidable aventure humaine. Qui emploie plus de 40 000 personnes à travers le monde.* » Acculé par des accusations de corruption, l'homme qui s'adresse à la juge Anne Carlier, ce 23 mai 2018, au tribunal correctionnel de Bruxelles, joue la carte de l'émotion. Hubert Fabri, homme d'affaires né à Uccle en 1952, n'aime pas la lumière et fuit les médias. Sur Google Images, on ne le voit qu'enfoui sous un casque, au volant d'une de ces voitures de course anciennes qu'il collectionne. Fabri est l'actionnaire majoritaire et président du conseil d'administration du groupe Socfin. Mais depuis toujours, c'est le deuxième actionnaire, le milliardaire français Vincent Bolloré, né la même année que Fabri et ami de Nicolas Sarkozy qui a toujours attiré la lumière.

Pour voir le visage de Fabri, entendre sa voix, il faut se rendre au Luxembourg, à l'assemblée générale annuelle du groupe qui détient 192 000[1] hectares de plantations de palmiers à huile et d'hévéas (l'arbre à caoutchouc), à travers 10 pays d'Afrique et d'Asie du Sud-Est. Ou alors, il faut être présent au tribunal, ce 23 mai où il défend son cas. La salle est peuplée d'avocats. Sur les arrière-bans, les journalistes se comptent sur les doigts de la main. L'enjeu est sensible. Neuf ans que la justice belge a lancé une procédure pour corruption contre le président du CA Fabri et le top management du groupe Socfin, entièrement belge ou d'origine belge. Parmi eux : Philippe de Traux de Wardin, administrateur et secrétaire général, et le CEO Luc Boedt. Ce que le ministère public leur reproche : avoir mis en place, entre 2002 et 2010, un « *schéma de corruption* » au bénéfice d'une haute fonctionnaire guinéenne, Mariame Camara, aujourd'hui ministre de l'Agriculture de Guinée-Conakry.

1. Presque deux fois la superficie du Brabant wallon.

BÉBÉ DES COLONIES

À l'origine de l'« aventure humaine » se tient un ingénieur agronome, né en 1867 à Philippeville et formé à Gembloux. Adrien Hallet part en 1889 à Boma, alors capitale de l'État indépendant du Congo. Il s'y frotte à la plantation de palmiers et d'hévéas, ainsi qu'en Asie du Sud-Est.

La légende veut qu'il rencontre, dans un train entre la France et la Belgique, un dirigeant du puissant groupe français Rivaud. Celui-ci désire investir dans les colonies. Hallet semble un planteur de génie. Ils se lancent en Indochine avec succès et, en 1919, Rivaud reprend la Socfin SA. À la mort de Hallet, six ans plus tard, les plantations d'hévéas et de palmiers à huile dépassent les 100 000 hectares. Son fils, Robert, reprend le juteux « bébé » et gère l'empire à capitaux français au Congo, en Afrique équatoriale et en Asie du Sud-Est.

Le nom de Fabri apparaît dans Socfin via le père de Hubert, Philippe, qui, selon l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, était le bras droit de l'exécuteur testamentaire de Robert Hallet. Il va jouer un rôle important dans Socfin en tant qu'administrateur délégué. Nous n'avons pas pu trouver dans quelle circonstance la famille Fabri est montée au capital de Socfin. Une chose est sûre, le groupe a su se diversifier après la guerre, notamment via la Caisse privée, une banque, filiale de Socfin, qui s'occupait d'une clientèle haut de gamme. Elle a été rachetée par ING en 1998.

En 1985, Hubert Fabri résume le destin du groupe à *l'International Herald Tribune* : *« Nous fabriquons un produit alimentaire de qualité. Nous contribuons au progrès technologique et nous faisons de l'argent. »*

Pendant ce temps-là, en France, Vincent Bolloré, jeune homme d'affaires ambitieux, venu du papier à rouler des cigarettes (les fameuses feuilles OCB[2]), construit son empire. Il entre au capital du groupe Rivaud en 1988. Trois ans plus tard, il pénètre chez Socfin, alors une des plus importantes holdings[3] du labyrinthe financier du groupe français, qui en compte 127 (!). Un « jouet » que Bolloré convoite discrètement. Fin stratège, il réussit un raid financier sur Rivaud qui lui donne les clés du groupe en 1997. Pour y parvenir, il a réussi à se mettre Hubert Fabri dans la poche et se retrouve avec près de 40 % de la Socfin.

PRESSION FISCALE

Aujourd'hui, Socfin exploite ses plantations à travers une holding basée au Luxembourg qui en chapeaute deux autres : Socfinaf (58,85 %) pour les plantations africaines et Socfinasia (57,79) pour les asiatiques. Les trois sociétés sont cotées à la Bourse du Luxembourg. Le groupe est implanté dans dix pays, du Nigeria au Cambodge en passant par Sao Tomé-et-Principe. Selon son rapport annuel 2017, Socfin pèse 625 millions d'euros de chiffre d'affaires et produit 400 000 tonnes d'huile de palme et 60 000 tonnes de caoutchouc.

Pour comprendre la structure du groupe, il faut s'accrocher un peu. C'est parti. Officiellement, Socfin (et ses 49 000 emplois affichés, même si beaucoup sont de simples journaliers) est luxembourgeoise. Pourtant elle n'emploie, selon *Le Quotidien*, qu'une dizaine de personnes là-bas, pour la « partie financière ». Le groupe est en fait géré depuis Fribourg, en Suisse. Socfin et son top management, Hubert Fabri en tête, ont quitté la Belgique pour la Confédération helvétique. Philippe de Traux, la secrétaire général du groupe, n'en cache pas la raison : *« La pression fiscale en Belgique a été à l'origine de notre départ progressif. »*

Officiellement, Hubert Fabri détient 54,24 % de Socfin. Or, les parts en son nom propre ne sont que de 0,01 %. Le reste se

2. Qui, pour les amateurs, ne veut pas dire Objet-Cartonné-Blindé mais bien Oddet-Cascader-Bolloré.

3. Société qui prend des participations financières dans d'autres sociétés et qui en dirige ou contrôle l'activité.

Éléments de structure du Groupe Socfin et ses liens avec le groupe Bolloré

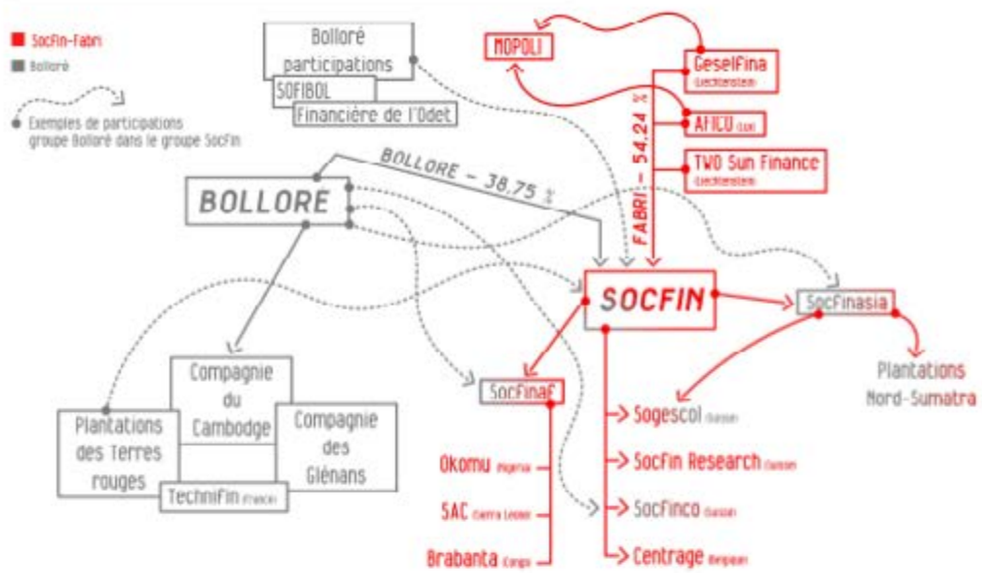

partage entre trois structures qu'il détiendrait à 100 % : Afico, société anonyme luxembourgeoise (18,33 %), Twosun Finance Establishment, société domiciliée à Vaduz, au Liechtenstein, et Geselfina, société anonyme aussi basée à Vaduz et qui détient 24,25 %.

> « Nous contribuons au progrès technologique et nous faisons de l'argent. »
>
> — Hubert Fabri, en 1985

Aucune de ces sociétés n'a d'activités opérationnelles. Toutes affichent de petites sommes rondelettes dans l'actif des bilans que nous avons consultés : 23 millions de francs suisses pour Geselfina en 2017, 36 millions d'euros pour Afico et 27 chez Two Sun. Les dividendes remontent des plantations vers le Liechtenstein, à la fiscalité très généreuse. *« Geselfina existe avant tout pour des raisons fiscales »*, dit un actionnaire de Socfin. Des documents du Liechtenstein datés de septembre 2015 montrent qu'Hubert Fabri est actionnaire unique de Geselfina. En revanche, les documents publics du registre du Liechtenstein ne permettent pas de savoir qui est détenteur des actions nominatives de Twosun Finance.

BOLLORÉ, L'ACTIONNAIRE NON GESTIONNAIRE

L'autre actionnaire principal de Socfin est donc Vincent Bolloré, via plusieurs sociétés de son groupe. Mais celui-ci met en avant le caractère *« minoritaire et non gestionnaire »* (il détient quand même 37,75 %) de sa participation. Un moyen de se distancier des conflits fonciers et polémiques qui agitent certaines plantations depuis plusieurs années. Pourtant, les liens entre Hubert Fabri, Socfin et Bolloré sont plus profonds qu'indiqué par le magnat breton (voir le schéma des liens entre sociétés).

Fabri siège au conseil d'administration

de dix entités du Groupe Bolloré, dont la société Bolloré elle-même et la Financière de l'Odet, structure faîtière du Groupe. Une omniprésence dans l'organigramme qui intrigue pour quelqu'un qui n'apparaît jamais comme actionnaire. Bolloré, lui, est administrateur de Socfin et de ses deux filiales Socfinaf et Socfinasia, mais aussi dans la plantation Socfin-KCD au Cambodge (lire notre reportage sur cette plantation sur medor.coop) ou la Socapalm au Cameroun.

Il détient aussi 44,50 % des parts du discret mastodonte Plantations Nord-Sumatra (PNS), filiale de Socfinasia, dont les *« fonds propres en devises »*, venus tout droit d'Indonésie et du Cambodge, pèsent 300 millions d'euros.

Minorisés par le duo Fabri-Bolloré, certains petits actionnaires se posent des questions. *« D'un côté les dividendes baissent, de l'autre le cash circule »*, note l'un deux. Entre 2013 et 2017, les dividendes sont passés de 2,25 à 0,60 euro par action. Quant au cash, poursuit-il, *« il y en a beaucoup. Mais combien ? Personne ne le sait, et Socfin manque de transparence. Il y a des comptes un peu partout. On voit que Socfin investit beaucoup sans faire appel aux actionnaires »*. Patrick Millecam, du fonds d'investissement belge Value Square, aimerait bien, lui, que Socfin se dote d'un administrateur indépendant, comme le conseille les « X principes sur la gouvernance d'entreprise » du Luxembourg.

CONFLITS FONCIERS

Dans les années nonante, Fabri et son groupe se déploient dans des pays plutôt « périlleux », dont le Nigeria sous la dictature de Sani Abacha ou, dès 1998, le Liberia de Charles Taylor, rebelle sanguinaire devenu président.

À partir de 2007, alors que démarre un mouvement d'acquisition de millions d'hectares par des groupes internationaux en Afrique pour de gros projets d'agrobusiness, Socfin relance une plantation au Congo, en installe d'autres au Ghana, en Sierra Leone, à Sao Tomé-et-Principe, au Cambodge. Officiellement, presque toujours à la demande d'un État.

Les ONG, les journalistes et la justice vont commencer à s'intéresser à ce groupe au fonctionnement bien mystérieux. Après 2002, l'inspection fiscale belge reçoit, par la bande, un listing de 54 Belges ayant placé de l'argent au Liechtenstein auprès de la banque LGT. Le nom d'Hubert Fabri, président de Socfinal (qui deviendra après Socfin), y apparaît avec un patrimoine de près de 5 millions d'euros hébergé à Vaduz dans la Fondation Socfin Sabang. En 2009, une perquisition a lieu au siège de Socfin, à la Porte de Namur (Bruxelles), qui va aboutir à deux enquêtes : une pour fraude fiscale et l'autre pour corruption.

Les médias et les ONG, eux, se sont penchés sur les griefs des communautés riveraines des plantations qui s'estiment flouées par le groupe et les États dans les processus de cession ou d'extension des terres plantées. C'est le cas au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Liberia, en Sierra Leone ou au Cambodge. Socfin ou Bolloré ont souvent réagi à ces publications via des poursuites judiciaires. Contre France 2, *Mediapart*, *Le Monde*, *Le Point* et bien d'autres. Socfin a démontré la même assiduité judiciaire contre Greenpeace, Sherpa ou ReAct.

ING ARRÊTE LES PRÊTS

Les doutes quant aux bonnes pratiques de Socfin ont poussé la Société financière internationale, bras financier de la Banque mondiale, à mettre sur pause, en 2016, le processus d'octroi d'un prêt de 150 millions d'euros au groupe pour ses plantations en Afrique de l'Ouest. La SFI notait à l'époque des *« écarts importants entre la performance opérationnelle de la société Socfin et les bonnes pratiques de l'industrie internationale en matière de gestion environnementale et sociale »*. Derrière ce langage très formel de l'institution, qui notait que Socfin opérait dans des zones sensibles en termes de biodiversité et de relations avec les communautés locales, on peut comprendre que la SFI attendait de voir le groupe mettre le paquet pour concrétiser ses engagements en matière de gestion des risques pour l'environnement et les communautés. Elle avait même *« fourni, à la demande de la société, des conseils »* pour y parvenir.

En mai 2018, la Société financière internationale nous a confirmé que Socfin et elle ont décidé de ne pas poursuivre le « projet ». Socfin explique que, *« malgré les évaluations positives de la SFI (*en anglais, IFC*), nous n'avons pas poursuivi notre démarche n'ayant plus besoin de son soutien financier pour l'instant »*.

Fin 2018, c'est ING, gros partenaire financier de Socfin, qui se retrouve sous le feu des critiques de plusieurs ONG belges. La banque mène alors une campagne pour promouvoir ses investissements durables et affiche, dans les villes belges, des posters montrant des enfants et le slogan « C'est bien pour votre avenir et le mien ». Retour de bâton : les ONG rappellent à ING, important partenaire financier de Socfin, qu'elle a aidé le groupe dans l'émission d'un emprunt obligataire de 80 millions d'euros ainsi qu'avec un prêt de 15 millions d'euros, en 2016. ING n'a pas voulu commenter ses relations avec Socfin. Toutefois, la banque déclare exiger que tous ses clients dans le secteur huile de palme soient membres de la « Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO) », une certification pour l'huile de palme (qui ne fait pas encore l'unanimité). Aujourd'hui, selon le site de Socfin, seule la plantation indonésienne Socfindo est certifiée RSPO.

Selon nos informations, ING s'est engagée à ne plus accorder de prêts à Socfin avant que toutes ses plantations n'aient été certifiées RSPO.

Fait interpellant : en janvier 2019, la Socfin Agricultural Company (SAC), filiale du groupe en Sierra Leone (lire notre reportage ci-dessous), a porté plainte contre Joseph Rahall, directeur de l'ONG locale Green Scenery, pour diffamation, suite à la publication d'un article critique contre la SAC. La plainte, que nous avons pu consulter, réclame 50 000 dollars de dédommagement, car l'article aurait mené ING à refu-

FRAUDE SOCIALE ASSUMÉE

À côté de l'affaire de corruption, un dossier judiciaire pour fraude fiscale a opposé la justice belge à Socfin. Et cette fois, les dirigeants ont été acquittés. Le 23 octobre 2018, la cour d'appel de Bruxelles a estimé que les dirigeants de Socfin n'étaient pas coupables d'avoir organisé une sous-traitance fictive entre Bruxelles et le Liechtenstein afin d'échapper à l'impôt belge. Entre 1989 et 2013, selon l'enquête judiciaire, la société Socfinco, basée à Bruxelles, a sous-traité une partie de ses activités de gestion du personnel - et notamment le versement des primes d'expatriation - à l'entreprise Socficom, basée au Liechtenstein. Pour le ministère public, cette sous-traitance était fictive et visait avant tout à éluder l'impôt belge sur les personnes physiques, en utilisant une entreprise boîte aux lettres à Vaduz pour y bénéficier de la fiscalité locale, alors même que les activités réelles de gestion du personnel et de versement des primes se situaient à Bruxelles. La juge a motivé sa décision par le fait que des assemblées générales de la société se sont bien tenues à Vaduz, au Liechtenstein, et que des décisions y étaient prises. Le 10 février 2011, Philippe de Traux de Wardin, un cadre dirigeant, a expliqué que ce contrat avec Socficom « avait pour but l'évitement de l'application des lois (sociales) belges, et non l'évitement de l'impôt ».

ser un prêt à Socfin. Selon une source, cette décision d'annulation de prêt n'aurait rien à voir avec l'article de M. Rahall, mais serait liée à l'accord Socfin/ING de ne pas octroyer de prêt renouvelable (crédit revolving) tant que les plantations ne sont pas toutes certifiées.

Interpellée par certains de ses clients quant aux critiques dont elle fait l'objet, Socfin est devenue membre de la Earthworm Foundation (ex-The Forest Trust), qui travaille pour rendre les sociétés plus transparentes et durables. Parmi leurs membres, Nestlé, Vandemoortele ou Danone. En gros, contre paiement de Socfin, les équipes de Earthworm aident la société à travailler sur sa transparence (notamment en publiant un tableau de bord avec des informations sur les plantations et les griefs des communautés) et sur sa gestion de la durabilité en interne. *« Au début, ils n'étaient pas très chauds, ils pensaient ne pas mal faire les choses. Socfin n'avait pas de politique ambitieuse de gestion responsable, mais, après quelques mois, on a senti davantage d'ouverture »*, note Bastien Sachet, CEO d'Earthworm. La fondation a conclu un contrat d'environ 700 jours de travail avec Socfin pour *« amener des solutions bénéfiques à tous »*. Elle espère amener, aussi, une relation meilleure entre Socfin, les ONG et les médias et souffler une idée à la société : les différends ne devraient se régler qu'exceptionnellement en justice.

CONDAMNATION ET APPEL

Le 29 juin 2018, le tribunal correctionnel de Bruxelles a condamné Hubert Fabri à 12 mois d'emprisonnement avec sursis et 6 000 euros d'amende pour corruption. Fabri s'est pourvu en appel et bénéficie de la présomption d'innocence. À lire le premier jugement, le *« système frauduleux »* de Socfin permet de mieux cerner le rôle qu'a pu jouer une société offshore dans son organigramme complexe. Ici, la Sogescol, une société du groupe Socfin achetait à la Soguipah, société guinéenne d'huile de palme, son stock d'huile et se chargeait de sa commercialisation, via la société West African Trading – une autre société du groupe Socfin, basée à Guernesey. En retour, l'officielle guinéenne Mariame Camara touchait une commission de 6 %, retenue sur les ventes, par WAT, qui versait cet argent (au moins 2,5 millions d'euros) sur des comptes en France et en Suisse. La fonctionnaire devenue ministre était censée *« défendre les intérêts du Groupe (Socfin) en Guinée »*.

La corruption de dirigeants africains ou asiatiques est-elle inhérente au modèle d'affaires d'un grand planteur ? Certains anciens de la boîte ou actionnaires, que nous avons consultés, le pensent, évoquant là une forme de fatalité, un moyen de « débloquer un dossier » lorsque les choses, même faites dans les règles, n'avancent pas.

Quentin Noirfalisse et Cédric Vallet CC BY-NC-ND

Avec le soutien du Fonds pour le journalisme en Fédération Wallonie-Bruxelles

« JOURNALISME D'INSINUATION »

À la fin de notre enquête, nous avons envoyé une longue série de questions à Socfin. Dans un mail, la société nous a dit avoir répondu sur la Foire aux questions de son site. Elle a conclu avec cette phrase : « Le journalisme d'insinuation que vous pratiquez relève de la diffamation : nous nous réservons le droit de déposer une plainte. » Tout en glissant, en pièce jointe, un article du magazine satirique *Pan* (14 septembre 2018), qui remet en cause l'indépendance de la juge Carlier, qui avait prononcé le jugement contre Socfin pour corruption, en rappelant que celle-ci était l'épouse d'Olivier De Schutter, ancien rapporteur des Nations unies pour le droit à l'alimentation et candidat Écolo aux dernières communales.

PARTIE 2

QUELQUES «PETITS» PROBLÈMES DANS LA PLANTATION

SOCFIN EN SIERRA LEONE

En 2011, Socfin a lancé une plantation dans la chefferie de Malen, au sud-est de la Sierra Leone. Depuis huit ans, un grave conflit foncier sévit entre de nombreux habitants et la société. Sous les palmiers à huile, les conditions de travail sont fustigées, et le processus de location des terres et les promesses qui l'accompagnaient, lourdement remis en question.

ACTE 1.

LE POIDS DES TÂCHES

1. Les prénoms des intervenants et de certains lieux de rencontre ont été changés.
2. Soit 185 km². En comparaison la taille de la Région Bruxelles-Capitale est de 161 km².

Voici Foday[1]. Il est maigre et son regard donne l'impression de sonder le fond de votre âme. Il a enfoui son corps dans une salopette de travail verte, mais, bientôt, il ira l'enlever, et se reposera, en pensant sans doute à ses illusions perdues. Son visage est taché d'une poussière ocre, soulevée par le camion de la Socfin Agricultural Company (SAC), qui l'a laissé, avec quelques autres travailleurs, au village de Basaleh, chefferie de Malen, district de Pujehun, dans la province du sud de la Sierra Leone. Foday s'est levé vers 4 heures du matin. Il a entamé sa marche vers le quartier général de la SAC, filiale du géant de l'agrobusiness Socfin. Sept kilomètres et demi à fouler la terre battue, entouré d'infinies rangées de palmiers à huile ayant conquis le sol, à perte de vue. Au moindre retard, il risque d'être renvoyé chez lui, sans un leone en poche.

À 6 heures, un supérieur a distribué les tâches. Les cohortes de travailleurs ont filé aux quatre coins des 18 500 hectares de la concession[2], pour épandre des pesticides, *slasher (*couper*)* les plantes autour des palmiers qui pourraient concurrencer leur croissance, récolter les régimes de noix de palme et les ramener au bord des routes. À Malen, la population a plus que doublé entre 2004 et 2015. Près de 50 000 personnes y vivent, de nombreuses attirées d'ailleurs par l'emploi dans la plantation.

L'équipe de Foday et de son collègue Lahai a passé la journée à charger de régimes la benne d'un camion. Environ quinze à vingt kilos pièce lorsqu'ils atteignent sept ans d'âge. Les camions tracent ensuite vers Kotomahun, à l'extrémité sud-ouest de la plantation. Là, un des plus grands moulins industriels d'Afrique de l'Ouest engloutit trente tonnes de noix de palme à l'heure, qu'il écrase, étripe et recrache pour produire une huile à destination du marché national ou du Sénégal, du Nigeria et du Cameroun notamment.

SIERRA LEONE

71 740 km². 7,2 millions d'habitants. 184e sur 189 à l'indicateur de développement humain.

Manifestation au Sierra Leone. *Standart Time press*

ADIEU L'ÉCOLE

À la fin de la journée, Lahai a regardé ses bottes trouées et s'est plaint que la « *company* » Socfin pourrait lui en offrir de nouvelles. Qu'une paire par an, avec la marche, tous les matins, c'est pas assez. Et que charger treize tonnes de régimes sur une journée, ça, par contre, c'était trop. Et qu'avoir un peu de pause, un repas de midi, ce serait pas trop demander. Foday a hoché la tête, pour montrer qu'il était d'accord.

Foday déclare gagner 24 720 leones par jour. Soit 2,5 euros.

Il a 26 ans et a commencé à travailler chez SAC il y a cinq ans. Comme journalier, sans contrat fixe, payé à la tâche. S'il la remplit, il touche un salaire intégral. 24 720 leones, dit-il, insistant bien sur les 720. Dans une région qui lèche encore les plaies de la guerre civile terminée en 2002 et de l'Ebola de 2014, le moindre billet compte. 24 720 leones, donc. Deux euros cinquante par jour. Soit 16 gobelets de riz au prix du marché local. Si Foday ne remplit pas sa tâche quotidienne, son enveloppe sera amputée.

Il aimerait glisser à l'oreille de la direction que les conditions de travail doivent être revues. Avant, il étudiait à Bo, la grande ville la plus proche de Malen. « *Nous cultivions le manioc, fabriquions de l'huile de palme pour manger et payer mes frais scolaires. Mais en 2012, la Socfin a pris notre terre. Mon père n'a plus pu cultiver.* » Foday a cessé d'étudier, repris le chemin du village et cherché du travail à la SAC, espérant économiser assez pour retourner à l'école supérieure. Ce jour n'est jamais venu. Son père, malade de l'estomac, ne pouvait plus bosser. Foday est resté travailler chez SAC pour subvenir aux besoins de ses cinq frères et sœurs, et de son premier enfant.

La plantation emploie plus de 1 100 travailleurs sous contrat permanent, payés au-dessus du barème légal de 500 000 leones par mois (50 euros) et 2 500 journaliers comme Foday. Sur place, *Médor* a rencontré une vingtaine de journaliers, au hasard des villages. Quasiment tous ont critiqué leurs conditions de travail. Mustapha et Joseph expliquent devoir récolter 250 régimes de noix chacun pour obtenir leurs 24 000 leones quotidiens. Dans un bon jour, ils parviennent à n'en faire que 100. Jusu, Lahai et Moinina pulvérisent des pesticides dont ils ne savent pas grand-chose, à part qu'il y a parfois du glyphosate dedans. Les quantités utilisées ne sont pas énormes, disent-ils, mais l'un deux montre son masque de protection, déchiré. Avec un nouveau tous les trois mois, seulement, ça pique aux yeux. Kadia, Agnes et Aminata multiplient les tâches d'entretien autour des palmiers. Après sept ans comme journalière, Kadia n'a pas vu ses conditions de travail s'améliorer. Chaque mois, elle doit emprunter environ 300 000 leones (30 euros) pour tenir son ménage à flot.

Selon une chercheuse universitaire alle-

Manifestation au Sierra Leone. Association ReAct

mande qui a étudié pendant plusieurs mois la plantation, *« les tâches quotidiennes sont très imposantes. Dans d'autres plantations d'huile de palme du pays, les travailleurs ont des objectifs quotidiens bien plus bas. Il serait beaucoup plus simple pour Socfin de baisser les objectifs journaliers et d'employer plus de monde. Leurs frais augmenteraient, mais je pense qu'une société pareille peut encaisser cela ».*

LES BONS TRAVAILLEURS, ET LES AUTRES

Socfin n'a pas voulu nous communiquer sa liste de tâches afin de la comparer aux témoignages des travailleurs. Une chose est sûre : l'entreprise juge qu'elles ne sont pas exagérées et explique que les tâches sont standardisées dans toutes les plantations du groupe. *« Les bons travailleurs peuvent finir leur tâche plus tôt et rentrer à la maison ou continuer, dépasser leur objectif et augmenter leur paye. »* Dans une interview donnée au journal local *Standard Times Press,* Gerben Haringsma, le représentant de Socfin en Sierra Leone (et un des actionnaires de la société belge Agrifinal, qui détient 7 % de la SAC), n'y va pas par quatre chemins : à la SAC, *« les gens produisent 25 % en moins que dans d'autres pays »* où le Groupe est implanté. À l'inverse des travailleurs que nous avons rencontrés, il affirme que seulement une petite partie ne termine pas ses tâches.

Philip Tonks, le directeur de la plantation, défend sa gestion : les femmes et les hommes reçoivent les mêmes salaires, et les accidents du travail sont couverts, pour les salariés ou les journaliers. Les insatisfaits peuvent toujours se plaindre aux ressources humaines et leur cas sera traité. Même si personne n'ose vraiment, de peur de ne plus être repris dans les candidats au travail journalier.

SAC a une politique écrite très claire de tolérance zéro pour le travail des enfants. Mais, selon plusieurs témoins, il arrive que des journaliers fassent appel, sans que l'entreprise soit au courant, aux membres de leurs familles. *« Y compris des enfants en âge d'aller à l'école »,* nous précise Mohammed Kabba, journaliste sierra-léonais. Objectif : achever les tâches et s'assurer une paye complète. Socfin condamne, dans ses documents internes, tout travail infantile. Reste à savoir si les sous-traitants locaux, embauchés pour des missions bien précises, appliquent ces standards avec la même rigueur.

– MI-TEMPS –

Le soir, il n'y a pas grand-chose à faire à Pujehun, la « vraie » ville la plus proche de la chefferie de Malen. Reste la Ligue des champions. Dans ce petit bout du monde où la nourriture manque et où un poulet coûte deux tiers du revenu quotidien d'un journalier, regarder un match de Liverpool ou du Barça ne pose aucun problème. Le foot, c'est le milliardaire français et ami de Nicolas Sarkozy Vincent Bolloré qui le fournit via sa chaîne Canal + Afrique. Bolloré est un nom connu au pays. Dès qu'on arrive à l'aéroport de Freetown, une affiche Bolloré Logistics vous souhaite la bienvenue. Le magnat breton, mis en examen, ainsi que sa holding Bolloré SA, en 2018, pour des soupçons de corruption dans l'octroi de contrats portuaires en Guinée et au Togo, a également investi[3] 120 millions de dollars dans l'extension du port de la capitale sierra-léonaise. À Malen, Bolloré est présent, là encore, grâce aux 38,8 % qu'il détient dans Socfin. Socfin est en effet actionnaire à près de 60 % de Socfinaf, elle-même actionnaire majoritaire (93 %) de la SAC.

3. Via Bolloré Ports, filiale de Bolloré Transports & Logistics.

ACTE 2.

LA TERRE ET LES PROMESSES

Le jeudi 13 décembre 2018, à la nuit tombante, quelques habitants de Malen ont grimpé sur leurs motos et rejoint Radio Wanjei, une station communautaire de Pujehun. Ils venaient rappeler au nouveau président Julius Maada Bio, élu en mars dernier, sa promesse de régler le conflit foncier qui sévit depuis huit ans entre Socfin et de nombreux résidents de la chefferie regroupés au sein de MALOA, l'Association des propriétaires et utilisateurs terriens de Malen. Selon ceux-ci, la société a tout simplement accaparé leurs terres, en les privant, en échange d'une promesse de développement et d'emploi, de leur ressource principale : l'agriculture familiale.

Officiellement, l'histoire de la SAC a tout de la belle aventure : en 2009, le gouvernement de la Sierra Leone, via une agence d'investissement, fait appel à Socfin pour investir dans un projet d'huile de palme. La guerre civile avait étripé le secteur agricole. Socfin a débarqué, prospecté, consulté les communautés locales concernées par le projet durant deux ans, présenté une étude d'impact faite par un consultant sierra-léonais, Star Consults, obtenu un assentiment global des communautés et trois contrats ont été signés, au fil du temps, pour exploiter 18 473 hectares de plantation dont un peu plus de 12 000 sont aujourd'hui plantés. *« Tout le monde pouvait joindre le projet ou pas »,* explique Philip Tonks, rappelant que certains habitants ont gardé leurs terres. *« Malen a été choisi parce qu'il y avait déjà une plantation d'huile de palme à cet endroit. La motivation du gouvernement était claire : amener l'agriculture moderne dans le pays. »* Bientôt, Socfin allait commencer à planter et combler la demande nationale très importante d'huile de palme, que les petits exploitants, affirme le groupe, étaient incapables de satisfaire. À la clé, 2 400 emplois devaient être créés d'ici à 2020.

Les documents et témoins que nous avons consultés tissent un récit nettement plus contrasté.

« JE SUIS LA SOCIÉTÉ »

Dès le début, un personnage a joué un rôle clé : le paramount chief Brima Victor S. Kebbie, un homme puissant, sur qui courent de nombreuses rumeurs de corruption. En Sierra Leone, les paramount chiefs dirigent les chefferies et jouent notamment le rôle de gardiens de la terre, sans la détenir pour autant. À Malen, le chief Kebbie[4] a très rapidement pris fait et cause pour Socfin, au point de déclarer, dans une interview avec la chercheuse allemande qui s'est penchée sur la plantation : *« Je suis la société. »* Il lui a raconté avoir éconduit une autre entreprise qui voulait exploiter une plus petite surface. *« J'ai dit :* "Je n'ai pas besoin de vous ! Nous voulons du lourd !" *Et maintenant nous avons une grande plantation. Avec une plus petite, seuls les habitants du chef-lieu en auraient profité. »*

À Malen, c'est le gouvernement qui a passé les contrats avec le conseil de la chefferie et les propriétaires. Durée : 50 ans.

4. Lors de son séjour à Malen, *Médor* a rencontré l'adjoint du paramount chief, Robert Moiguah. Sans ménagement, il a refusé notre demande d'interview.

Loyer annuel : 11 euros par hectare. La moitié revient aux propriétaires, la chefferie empoche 20 % et le reste va au district et au ministère de l'Agriculture. Chaque année, le propriétaire empoche donc la maigre somme de 5,5 euros par hectare de terres mises à disposition[5]. Dans la foulée, le gouvernement a sous-loué les terres à Socfin.

Sonkita Conteh, de l'ONG Namati, spécialisée dans l'aide juridique aux communautés vulnérables, critique vertement le fait que le gouvernement loue la terre, puis la sous-loue à Socfin. « *En tant que régulateur qui doit être capable de sévir s'il y a un conflit ou une infraction légale, il a compromis son indépendance.* » Selon lui, l'envie d'aller vite en besogne l'a emporté sur un processus de consultation approfondi auprès des communautés afin d'obtenir leur consentement libre et éclairé.

5. En Belgique, un fermier qui loue une terre à un propriétaire paie plus de 300 euros à l'hectare, à titre de comparaison.

« Seulement 2,5 millions de dollars ont été dépensés à des fins communautaires, soit 16 % du budget prévu. »

— Manuel Eggen, FIAN Belgium

Hannah Deen, propriétaire terrienne et activiste dans MALOA, se souvient amèrement du jour où le paramount chief a présenté le projet à la population. « *Le paramount chief nous a dit qu'il allait amener le développement. Avec les autorités, il nous a fait comprendre que si on ne cédait pas la terre on allait de toute façon la perdre.* » Hannah a refusé. Pas son mari, qui cultivait avec elle et qui a cédé la terre sous l'influence du paramount chief, selon nos informations. Socfin a payé 2,4 millions de leones par hectare de terre plantée de palmiers (400 euros à l'époque) pour compenser la perte de cinquante années de récolte d'un propriétaire. Les paysans qui louaient cette terre ont été eux, encore moins compensés. Selon l'ONG FIAN Belgium, qui publie ce mois de mars un rapport sur le conflit foncier, les autres types de cultures n'ont pas fait l'objet de compensations. « *Le gouvernement et la chefferie ont quasiment donné ces terres à Socfin et les gens n'ont pas eu de choix réel. Alors ils ont accepté l'argent* », estime Joseph Rahall, directeur de l'ONG Green Scenery, qui scrute les activités de Socfin depuis le début de son installation.

Aujourd'hui, la concession Socfin s'étend sur près de 70 % de la chefferie et 13 500 hectares ont été plantés ou transformés en route. « *Les communautés n'ont plus aucune ressource,* explique Manuel Eggen, chercheur chez FIAN. *Les 3 500 emplois précaires créés ne permettront jamais de compenser la perte des terres et des ressources naturelles pour les 32 000 personnes directement affectées.* » Dans un e-mail, Philip Tonks s'insurge : « *Dire que les communautés n'ont plus de terres pour de l'agriculture commerciale, c'est faux. Il y a encore de la place disponible, dans les basses terres, notamment autour des marais.* »

FUREUR ET RÉPRESSION

Le conflit entre MALOA, dont le porte-parole a longtemps été Shiaka Musa Sama, un politicien local, et Socfin a connu de nombreux remous. En 2013, douze personnes ont été blessées lors d'une manifestation, suite aux tirs de la police. Des membres de l'association ont déjà été condamnés à de lourdes amendes pour avoir prétendument arraché des arbres, sans témoin visuel pour le corroborer, selon FIAN. « *Les membres de MALOA ont été interdits de se rassembler et de tenir des réunions publiques, les manifestations ont été systématiquement réprimées, plusieurs dizaines de militants ont fait l'objet d'arrestations arbitraires et de poursuites abusives* », juge Manuel Eggen.

Manifestation au Cameroun, Association ReAct

Philip Tonks fustige volontiers le travail des ONG qui travaillent sur le cas de la plantation. « *Par opportunisme, Green Scenery a vu qu'il y avait de l'argent à se faire dans ce processus. Et il y a toujours quelqu'un en Europe pour subsidier ce genre d'activités !* » Joseph Rahall, directeur de Green Scenery, riposte. Gerben Haringsma, le représentant national de Socfin, lui aurait proposé « *75 000 dollars pour faire du travail communautaire et 50 000 dollars pour de la recherche* ». « *J'ai refusé* », dit-il, y voyant une volonté claire d'acheter son silence.

Aux élections de 2018, Shiaka Sama a été élu avec plus de 70 % des voix de la chefferie. « *Un vote de protestation* » contre les agissements de Socfin et des autorités, estime le député, qui avait perdu son siège en 2012. Socfin l'accuse régulièrement d'agiter le conflit à des fins politiques, dans un combat féroce avec le paramount chief.

En novembre dernier, le vice-président de la Sierra Leone s'est rendu sur place, pour tenter d'apaiser le conflit. « *Le gouvernement précédent a échoué à garantir un processus transparent et clair pour que l'argent de Socfin destiné à payer la location des terres parvienne aux bonnes personnes. Nous devons corriger cela.* » Socfin ne verse pas l'argent de la location aux propriétaires directement, mais passe par le paramount chief, qui le divise entre les chefs de village. De nombreux doutes subsistent sur l'arrivée à bon port de cet argent.

W.-C. POUR LES UNS, VOITURE POUR LE CHEF

« *Des millions de dollars en salaires* », des « *routes décentes* », l'ouverture des marchés locaux, « *des soutiens financiers pour les professeurs, de l'électricité pour la clinique de Sahn, des puits en état de marche, une ambulance...* » Le boss local Philip Tonks égrène les réalisations de Socfin dans le cadre de son programme de responsabilité sociale à Malen.

L'étude d'impact présentée en 2011 aux habitants prévoyait en effet 16,4 millions de dollars (soit 14,6 millions d'euros, au cours actuel) de dépenses de développement communautaires sur les sept premières années du projet. Ce budget comprenait un point clé mentionné dans un accord entre Socfin et le gouvernement en 2012 : la création d'un programme de soutien aux petits producteurs agricoles indépendants afin d'aider la chefferie à atteindre « l'autosuffisance alimentaire ». Budget : 2,6 millions d'euros entre 2014 et 2018. Le programme n'a jamais vu le jour. Socfin se justifie en disant avoir plutôt investi dans la culture de riz. Mais avec des investissements bien moindres (environ 200 000 dollars selon les listes de dépenses).

Plus de 12 millions de dollars devaient être dépensés en « *nouvelles maisons pour les communautés affectées en dehors de la concession* », explique Socfin. Ce grand déménagement n'a pas eu lieu, les habitants ayant « *préféré conserver leurs habitations* ». « *Au final, seuls 2,5 millions de dollars ont été dépensés à des fins communautaires, soit 16 % du budget prévu*, ausculte Manuel Eggen. *Un tiers de cet argent a été consacré*

aux routes, qui bénéficient surtout à l'entreprise, et plusieurs dépenses sont sans intérêt social, et pourraient dans certains cas être assimilées à des pratiques de corruption. »

L'ONG FIAN vise des payements au bénéfice des autorités locales. Dans les listings de dépense fournis par Socfin à l'ONG, on retrouve 25 000 dollars pour construire la *guesthouse* de la chefferie. Ou l'achat d'une voiture pour le paramount chief, car, a dit Philip Tonks à Reuters, il en avait besoin pour « *bouger et parler aux gens en cas de problèmes* ». En tout, selon le listing fourni à FIAN par Socfin, plus de 80 000 dollars ont servi à payer du fuel, des pneus, des réparations pour des véhicules de la chefferie, de la police, du district ou de l'armée et réhabiliter des bâtiments publics. « *Malgré nos demandes, nous n'avons pas eu d'informations des autorités de la chefferie pour savoir comment ils dépensaient, par ailleurs, les 46 182,5 dollars touchés chaque année pour la location des terres* », souligne FIAN.

Pour développer son projet d'agrobusiness, Socfin a besoin de la sécurité fournie par les autorités locales. En échange, les autorités obtiennent un soutien financier qui les renforce.

ÉPILOGUE : L'ÉRUPTION

En janvier dernier, le sang a coulé sur Malen. Dans un climat tendu, marqué par une montée des tensions entre le député Shiaka Sama et le paramount chief. Socfin a fermé pendant plusieurs jours ses portes, dénonçant des « gangs de jeunes » qui intimideraient les travailleurs, selon elle sur ordre du député. Le ministre résident de la province est venu sur place et a pris à partie à la radio la société secrète du Poro locale (un système initiatique très présent en Sierra Leone), qu'une source anonyme nous a décrite comme critique par rapport à Socfin et au conflit foncier. En réponse, de jeunes membres de cette société auraient manifesté. En chemin, ils auraient lancé des pierres contre un bâtiment de la SAC. Un face-à-face avec la police a tourné au drame. Deux personnes ont été tuées et un policier blessé. Socfin accuse des membres de MALOA d'avoir été mêlés aux actes, ce qu'infirme un rapport de terrain d'observateurs de la société civile. La chefferie a été bouclée. Selon ce même rapport, 2 500 personnes ont dû fuir Malen durant quelques jours, et des violences ont été commises contre des membres de MALOA.

Une photo montrant des militaires patrouillant avec une jeep de Socfin nous est parvenue. La société dit avoir conclu un accord avec les forces de l'ordre, dépassées, pour leur prêter un véhicule, à leur demande. Un comportement illégal, même s'il n'est pas rare en Sierra Leone, selon Sonkita Conteh, avocat à la Haute Cour de la Sierra Leone et directeur de Namati. « *C'est le devoir constitutionnel de l'État de fournir des véhicules à la police et l'armée. Si ce type d'assistance devait faciliter des actes illégaux ou des violations, la société pourrait être aussi considérée comme responsable.* »

Le ministre résident a signé un papier pour dire que la SAC « *n'était en rien connectée à l'incident* » mortel. Une chose est sûre : l'« incident » va compliquer la résolution du conflit. Gerben Haringsma, le représentant national de Socfin, s'est dit prêt, dans le *Standard Times Press*, à travailler à la résolution du conflit. MALOA et Green Scenery réclament une enquête indépendante sur toute l'histoire de l'implantation de Socfin en Sierra Leone. À l'heure du bouclage de ce *Médor*, quatorze habitants de Malen et le député Shiaka Sama sont en prison.

Quentin Noirfalisse CC BY-NC-ND

Avec le soutien du Fonds pour le journalisme en Fédération Wallonie-Bruxelles